

# SANTÉ

## ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

### Personnel

#### CNG Centre national de gestion

### **Arrêté du 18 décembre 2015 établissant la liste des élèves directeurs et élèves directrices des soins inscrits sur la liste d'aptitude à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016**

NOR : AFSN1530977A

La directrice générale du Centre national de gestion,  
Vu l'article L.6141-1 du code de la santé publique ;  
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;  
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière, notamment son article 56 ;  
Vu le décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière ;  
Vu l'avis de la commission administrative paritaire nationale compétente, en séance du 18 décembre 2015 ;  
Vu les résultats proclamés par le jury de fin de formation qui s'est réuni en séance le 11 décembre 2015,

Arrête :

#### Article 1<sup>er</sup>

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016, en application de l'article 16 du décret n° 2002-550 du 19 avril 2002 modifié portant statut particulier du corps des directeurs des soins de la fonction publique hospitalière, les élèves directeurs(trices) des soins mentionné(s) ci-dessous, ayant satisfait aux épreuves de fin de formation du corps des directeurs(trices) des soins, sont inscrits sur la liste d'aptitude aux emplois dudit corps, par ordre alphabétique :

AKLI Florence.  
ALLEAUME Marie-Joseph.  
BLUGEON Nadine.  
BOURBON Anne.  
BRAVO Rosa.  
CARLETTA Karine.  
COULAUD Mylène.  
DAVY Jean-François.  
DELCELIER Sandrine.  
DELECROIX Sylvie.  
DEMOCRITE Christophe.  
DIVERCHY Marie-Françoise.  
DUBOIS Fabienne.  
FORET Anne-Marie.  
FRAISSE Pascale.  
GONFIER Fabienne.  
HALNA Laurence.  
JAVEL Patrick.

LAVOIVRE Christine.  
LEFAURE Laurence.  
MABIT Isabelle.  
MARCHAL Christine.  
MISMACQ Nicole.  
MONCORGER Jeanne.  
MONTES Véronique.  
MOREL Nathalie.  
MORICEAU Christine.  
MULLER Catherine.  
NICOL Sylvie.  
PARCAY Stéphane.  
PEOC'H Nadia.  
PIERROT Niza.  
RAJESSON Liliane.  
SAUVAGE Sylvie.  
SAUVAGEOT Christine.  
SERY Véronique.  
THEOPHILE Marie.

#### Article 2

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, soit d'un recours gracieux auprès de l'administration auteur de la décision, soit d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorial compétent.

#### Article 3

La directrice générale du Centre national de gestion est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 18 décembre 2015.

Pour la directrice générale et par délégation :  
*La directrice générale adjointe,*  
M.-C. CHÂTENAY-RIVAUDAY-MAREL